

# Actions de l'inspection 2019- mi 2020

**CSS Adisseo – Commentry  
1er juillet 2020**



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
Auvergne-Rhône-Alpes

# Introduction


- 2 inspections en 2019
  - 1 inspection « produits chimiques » (mai 2019)
  - 1 inspection risque chronique (mai 2019)
- 2 inspections en 2020
  - 1 inspection risques chroniques et produits chimiques (février 2020)
  - 1 inspection risque accidentel (17 juin 2020)
- Autres actions d'actualité de la DREAL

# Inspections 2019 et 2020 produits chimiques

- Inspections mai 2019 et février 2020
- Suites à l'action départementale sur les **fluides frigorigènes** (2018)
- Avait précédemment été constaté **un manque d'efficacité sur le système de détection de fuite de gaz** => difficultés pour trouver un système adapté – renforcement des rondes et contrôles – amélioration des volumes de fuites en 2019 (d'une moyenne de 300kg/an à 100 kg/an en 2019)
- **Etude réalisée par spécialiste sur la conformité du système à l'arrêté du 17 juillet 2019 (mise en place de système indirect, direct ou suivi d'un paramètre type pression, température...)**

déc 2020



# Inspections risque chronique 2019-2020

- **BRUIT** : Thème suivi depuis plusieurs années (2018-2019-2020)
- Suites à non conformités d'urgence (point 35 vers restaurant inter-entreprises) : ajout de silencieux et remplacement de vannes de détente : conformité en 2019 
- 2019 : Non conformités sur points 34 et 25 : zone station d'épuration : liés aux travaux ?
- Zone peu habitée
- A relativiser du point de vue des variabilités des mesures effectuées – points conformes certaines années (2015-2016-2017) et non conformes d'autres années (2019-2018-2017 en journée) sans explication claire
- A surveiller





2021

# Inspections risque chronique 2019-2020

- Thème **AIR** : suivi depuis plusieurs années 2018-2019-2020
- **TTO (traitement thermique par oxydation) non conformité sur le paramètre « acide chlorhydrique » depuis 2016 (jusqu'à 50 mg/Nm<sup>3</sup> pour une VLE de 10 mg/Nm<sup>3</sup>) :**
  - De nombreuses modifications réalisées en 2018 : résultat toujours non conforme (27 mg/Nm<sup>3</sup>)
  - Changement garnissage de la colonne en 2019: résultats non conformes (14,6 mg/Nm<sup>3</sup>)
  - 2019 : changement process d'injection de solvants et mesures par deux laboratoires différents : prévu en mars 2020 => reporté mi juin 
- Chaudière BABCOCK (chaudière de secours):
  - Non conformité QAL3 (procédure qualité): mis en conformité 2019 
  - Problème de fluctuation des mesures de NOx : travaux faits en 2020 (changement analyseur)

# Inspections risque chronique 2019-2020

- Thème **EAU : Des rejets non-conformes récurrents**. Nouvelle STEP en cours de réalisation – livraison prévue fin 2020
- Question de la **gestion des boues de l'ancienne station de traitement** en cours d'étude (dossier de cessation d'activité des lagunes déposé le 6 février 2020): caractérisation des boues (déchets dangereux) et estimation du volume ( 16000m<sup>3</sup>) : Intégration projet de réutilisation du volume des bassins pour stocker eau pluviale en période de sécheresse sur demande préfecture 
- **Plan d'utilisation rationnelle de l'eau** fourni en 2019 à l'Administration : pas assez précis sur les actions mises en œuvre : révision attendue en 2020 

# Inspections « risque accidentel »

- Inspection mars 2017 (avant CSS de juillet 2017) – stockage de liquide inflammables / autonomie incendie
- Inspection octobre 2018
- Thèmes principaux : gestion du risque chlore – surveillance du vieillissement des installations
- **Risque chlore** : contrôle des mesures de maîtrise du risque au niveau du stockage de chlore, dont le rideau d'eau ajouté en 2016.  
**Situation satisfaisante.**
- **Vieillessement des installations** : **Vigilance** à avoir sur l'état des cuvettes de rétention (échéancier de réfection à tenir) et sur la fréquence des contrôles de l'état des réservoirs (plusieurs écarts constatés en visite).

# Inspections « risque accidentel »

- Inspection du 17 juin 2020
  - Maîtrise des risques en période de pandémie
  - Modalités de stockage styrène et V2P (Vinyl-2-Pyridine)
  - Évènements recensés sur la synthèse de vitamine A
  
- Principaux constats
  - Utilité de préciser les modalités de gestion des stockages de déchets autres que le stockage général du site du parc 61 (déchets devant être mis au parc 61, délai de transfert vers ce parc, suivi de l'inventaire des déchets)
  - Disposer d'un inventaire des produits présents sur le site non limité aux matières premières ( y intégrer les déchets dangereux, les produits finis sources de dangers en cas d'accident, les produits intermédiaires)
  - Améliorer le renseignement de la fiche d'anomalie relative à une fuite de chloracétal (quantité ayant fui, mentions des actions menées en plus de la réparation de la collecte ayant présenté la fuite)
  - Situation globalement correcte



# Inspections ESP

- Présence d'un Service d'Inspection Reconnu (SIR) pour le suivi en exploitation des Équipements Sous Pression ( 3 inspecteurs )
- Chaque année, 2 inspections DREAL + 1 réunion de bilan : fait en 2017,2018 et en 2019
  - Examen des plans d'inspection ( > 500 Plans d'Inspection), par sondage
  - Examen des procédures et des moyens (techniques-humains) du SIR

## Bilan : Situation satisfaisante

- suivi des ESP conforme à la réglementation
- pas d'incident significatif en 2017, 2018 et 2019
- compétence avérée du SIR
- intervention des inspecteurs auprès d'autres industriels régionaux ( SANOFI, CONSTELLIUM )

**Remarque :** ADISSEO est le seul site de l'ex-Auvergne doté d'un SIR.

# Conclusion des inspections

- Bonne maîtrise des risques accidentels  
    ➔ Sur 2017 et 2018, pas d'accident industriel notable

Vigilance à avoir dans le futur sur le vieillissement de certaines installations.

- Une avancée majeure sur le thème des risques chroniques avec la nouvelle station d'épuration.
- Des efforts à poursuivre sur l'amélioration du bruit et des rejets dans l'air (dont la prévention des fuites de fluides frigorigènes).

# Autres actions de l'inspection

## Actualités - 1/2

- Réception 11/2019 de l'étude relative au fonctionnement en cas de **pics de pollution atmosphérique** : prescriptions reprises dans un prochain APC (en cours de rédaction)
- Décembre 2018 : Réception du dossier de réexamen et du rapport de base de l'exploitant. Dossier étudié en 2019/2020 : **révision de certaines prescriptions relatives aux rejets atmosphériques et aqueux** (intégration acceptabilité du milieu imposé par arrêté de réduction des substances dangereuses dans l'eau) : APC en cours de rédaction
- **Contrôle inopiné sur les tours aéroréfrigérantes**
- Étude du dossier de **réhabilitation des Bioles** (stockage de boues) et de la **gestion des boues de l'ancienne station d'épuration**

# Autres actions de l'inspection

## Actualités - 2/2

- 
- 2017-2019 : Travail d'amélioration continue sur la gestion du risque chlore (vannes à sécurité positive ? substitution du chlore gazeux).
- Mise en œuvre des actions issues de la révision de l'étude de dangers de 2015 (réalisé à plus de 70 % - ajout de plusieurs mesures de maîtrise des risques pour prévenir les risques de mélanges incompatibles lors des livraisons de liquides dangereux, mise à jour du plan d'opération interne, actions pour réduire les risques de projectiles (renforcement suivi cheminée, ajout de soupapes ou re-détermination du débit de soupapes au-delà des exigences réglementaires, ...)

# Merci de votre attention



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
Auvergne-Rhône-Alpes

[www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr)